



Communiqué de presse

Date: 07.10.2019

Dans ses valises, des articles de marque volés en Suisse

Les collaborateurs de l'Administration fédérale des douanes (AFD) ont arrêté un Biélorusse samedi dernier à la frontière franco-suisse de Boncourt. Dans la voiture de location qu'il conduisait se trouvait le butin présumé de vols à l'étalage. Un aimant servant à la commission de ce type de vol était dissimulé sous son siège.

Le samedi 5 octobre, dans la soirée, les collaborateurs de l'AFD procédaient à un contrôle autoroutier au poste frontière de Boncourt-Delle. Vers 23 heures, ils ont intercepté un ressortissant du Bélarus, âgé de 24 ans, au volant d'une voiture de location, immatriculée en Allemagne, à la sortie de Suisse. Le conducteur a déclaré revenir de Genève après un court séjour touristique.

En contrôlant le véhicule, les collaborateurs de l'AFD ont découvert trois valises et divers sacs contenant de la marchandise. Plus de 300 emballages contenant des embouts de brosses à dents, 200 emballages de lames de rasoir, quelques emballages de rasoirs, des vêtements, des chaussettes et des lunettes de sport, des ordinateurs portables, des consoles de jeu vidéo ainsi que des flacons de parfum font partie de l'inventaire. La valeur des produits a été estimée à quelques dizaines de milliers de francs. Par ailleurs, les collaborateurs de l'AFD ont trouvé un aimant puissant sous le siège du conducteur, un outil pouvant servir à défaire les dispositifs antivols. L'auteur des faits ainsi que la marchandise ont été remis à la Police cantonale jurassienne.

Volés puis revendus

Selon les premiers éléments de l'enquête ouverte par le Ministère public, le butin présumé proviendrait de vols à l'étalage réalisés dans des surfaces commerciales en Suisse. Cette personne, déjà soupçonnée pour une infraction commise au Tessin, ferait apparemment partie d'une organisation qui revendrait les objets de marque dans les Pays de l'Est européen.

Communiqué

Photos : 1) Des articles de marque dans leur emballage d'origine étaient destinés à la revente.
(AFD)

2) Entre matériel électronique, vêtements et articles de toilette, le butin est estimé à plusieurs dizaines de milliers de francs.

Renseignements:

Donatella Del Vecchio, porte-parole AFD
058 480 86 67, donatella.delvecchio@ezv.admin.ch